



Solanacées

Avertissement N° 16 – 7 septembre 2016

- État des cultures.
- Pyrale du maïs dans le poivron : fin des interventions.
- Autres insectes : aucun traitement n'a été requis au cours de la dernière semaine.
- Mildiou dans la tomate : pas de nouveau cas.
- Maladies bactériennes et fongiques de la tomate.
- Dernier avertissement régulier de la saison.

ÉTAT DES CULTURES

Les conditions climatiques du début du mois de septembre sont à l'image de conditions estivales. Quelques nuits ont été plus fraîches durant la période, mais sans plus. Les rosées sont plus importantes et plus fréquentes, phénomène normal à ce temps-ci de la saison. Peu de précipitations ont été reçues au cours de la dernière semaine.

Les récoltes se poursuivent intensivement pour l'ensemble de la province. Les températures chaudes accélèrent le mûrissement des fruits. La qualité des fruits est satisfaisante et peu de pertes sont rapportées par nos collaborateurs.

PYRALE DU MAÏS

Les captures de pyrale bivoltine sont en forte baisse depuis la semaine dernière, pour finalement être nulles cette semaine. Les traitements peuvent donc prendre fin.

AUTRES INSECTES

La présence des autres ravageurs n'a pas nécessité de traitement au cours de la dernière période.

Tout comme la pyrale, les traitements ne sont habituellement plus nécessaires à cette période de la saison. L'activité des insectes ne devrait pas connaître de recrudescence au cours des prochaines semaines en raison de l'arrivée de températures plus saisonnières.

Demeurez tout de même vigilant et, si un traitement s'avérait nécessaire, consultez les bulletins d'information N° 2 et N° 3 du 5 juillet 2016 pour choisir l'insecticide requis. Il faut toutefois porter une attention particulière au délai avant récolte.

MILDIOU DANS LA TOMATE

Aucun nouveau cas de mildiou n'a été rapporté au cours de la dernière semaine. Jusqu'à maintenant, les cas signalés ont été retrouvés dans le Centre-du-Québec, en Chaudières-Appalaches et dans la région de Québec. Aucun cas n'a été signalé pour le sud de la province cette saison.

Néanmoins, les conditions climatiques actuelles demeurent favorables au développement de la maladie. L'alternance de journées chaudes et de nuits fraîches, ainsi que des conditions humides sont des facteurs favorisant le pathogène.

Le champignon nécessite du feuillage sain et peu touché par les autres maladies fongiques ou bactériennes pour commencer son cycle d'infection sur le plant. Maintenez une régie fongique préventive dans vos champs, tant et aussi longtemps que le feuillage n'a pas entamé une sénescence physiologique normale. Pour visualiser les symptômes de cette maladie et connaître les stratégies d'intervention, vous pouvez consulter l'[avertissement N° 12](#) du 11 août 2016.

MALADIES BACTÉRIENNES ET FONGIQUES DE LA TOMATE

La situation demeure relativement stable à ce temps-ci de la saison. Quelques champs touchés plus fortement par la moucheture bactérienne et le chancre bactérien montrent toutefois une progression des symptômes. Les maladies fongiques disposent actuellement de conditions climatiques favorables pour leur dispersion dans les champs déjà affectés par ces dernières.

Maintenez les traitements préventifs pour protéger vos fruits des différentes maladies. Les produits à base de mancozèbe ne sont pas recommandés en temps de récolte en raison de leur long délai avant récolte (7 jours) à respecter. Espacez les traitements aux 14 jours lorsque les conditions sont sèches et aux 7 jours en présence de pluie ou de rosées abondantes.

Il faut renouveler les traitements lorsque plus de 25 mm de pluie ont été cumulés en raison du lessivage des fongicides. Consultez le [bulletin d'information N° 3](#) du 5 juillet 2016 pour le choix de vos fongicides.

DERNIER AVERTISSEMENT

Il s'agit du dernier avertissement régulier de la saison 2016. Toutefois, si un problème particulier devait survenir durant les semaines à venir, un communiqué serait alors publié pour vous en informer.

Nous tenons à remercier tous les collaborateurs du réseau solanacées du RAP, répartis dans plusieurs régions du Québec, qui nous ont transmis des observations hebdomadaires afin de rédiger les avertissements tout au cours de la saison.

Bonne continuité et bonne fin de saison!

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CATHERINE THIREAU, agronome – Avertisseuse

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)

Téléphone : 450 454-3992 – Courriel : cthireau@prisme.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 16 – Solanacées – 7 septembre 2016